



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

SOMMAIRE

I. LES ACTIONS	3
1. LE FORUM DU TERRITOIRE	3
1.1. LES INSTANCES DE L'ASSOCIATION	7
1.2. LES FORUMS THÉMATIQUES	10
1.3. L'AVENIR DU FORUM AU SEIN DU PÔLE MÉTROPOLITAIN : LE GRAND FORUM	12
2. LES PROJETS ET L'EXPERTISE	13
2.1. LE RENOUVELLEMENT DU CERCLE DE QUALITÉ	13
2.2. LA LABELLISATION ET LES PROJETS	13
2.2.1 RENOUVELLEMENT DU LABEL	14
2.2.2 NOUVELLE VAGUE DE LABELLISATION	15
2.2.3 NOUVELLE EXPÉRIMENTATION : COMITÉ DES LYCÉENS	18
2.2.4 LE SUIVI DES PROJETS	18
3. COMMUNICATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE	21
3.1. PUBLICATIONS CLASSIQUES ET SOUS FORMAT NUMÉRIQUE	21
3.1.1 PUBLICATIONS DIGITALES	21
3.1.2 PUBLICATIONS CLASSIQUES	21
3.2. POURSUITE DE LA VALORISATION DE LA DYNAMIQUE ODYSSEE	22
3.2.1. CONTINUATION DE LA MISE EN VALEUR DES ÉDITIONS ET DES FILMS ODYSSEE	22
3.2.2. L'ODYSSEE DES CABANES	22
3.3. PLATEFORME D'INTELLIGENCE COLLECTIVE	24
3.4. MÉDIATION	24
4. INTÉGRATION DANS LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS	25
II. LE FONCTIONNEMENT	26
2.1. BUDGET ET CHIFFRE-CLÉS	26
2.2. ASSISTANCES À MAÎTRISE D'OUVRAGE	27
2.3. LES SALARIÉS	27
ANNEXES :	28

I. LES ACTIONS

1. LE FORUM DU TERRITOIRE

Le Grand forum Euralens réunit, en 2021, 135 adhérents qui sont les forces vives à l'échelle métropolitaine, soit 3 Communautés d'agglomération : Lens-Liévin, Béthune-Bruay Artois Lys Romane et Hénin-Carvin. Mais d'importants territoires voisins sont associés, comme la Communauté urbaine d'Arras ou la Communauté d'agglomération du Douaisis. **Dans son collège de membres actifs, Euralens compte 90 adhérents. Il y en a 45 dans le collège des membres sympathisants qui se réunit avant chaque Assemblée générale d'Euralens.**

Cette présentation serait incomplète si l'on n'évoquait pas le rôle de l'État, dont le concours, assuré par la sous-préfecture de Lens, est essentiel au fonctionnement d'Euralens.

Tous ces membres constituent la base du "Grand Forum Euralens", à laquelle s'ajoutent tous les participants aux différents forums thématiques. Ce Grand forum se réunit habituellement plusieurs fois par an, sous forme d'Assemblées générales auxquelles participent environ 100 à 150 personnes. Ces assemblées générales ont toutes été précédées d'un Conseil d'administration.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

- Communauté d'agglomération de Lens-Liévin
- Conseil Régional des Hauts de France
- Communauté d'agglomération de Béthune Bruay-Artois Lys Romane
- Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin
- Conseil Départemental du Pas-de-Calais
- Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Artois

LES MEMBRES ACTIFS

- Groupe A.H.N.A.C.
- Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole
- Agence d'urbanisme de l'Artois
- Artemis - Pinault Collection
- Association des Communes Minières
- Association Vie Active
- BOUYGUES BÂTIMENT NORD-EST
- Caisse d'Épargne Hauts de France
- Caisse des Dépôts et Consignations
- Caisse des Dépôts-Habitat
- CCI Artois

- CCI Hauts-de-France
- Centre Hospitalier Docteur Schaffner de Lens
- Chambre de métiers et de l'artisanat Hauts-de-France
- Communauté d'agglomération de Béthune Bruay-Artois Lys Romane
- Communauté d'agglomération de Lens-Liévin
- Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin
- Communauté d'Agglomération du Douaisis
- Communauté Urbaine d'Arras
- Conseil Départemental du Pas-de-Calais
- Conseil Économique, Social et Environnemental Régional
- Conseil Régional des Hauts de France
- Crédit Agricole Nord de France
- Culture Commune
- Dalkia
- EDF
- ENEDIS
- Etablissement Public Foncier Nord-Pas de Calais
- GRDF
- Logifim
- Louvre-Lens Vallée
- Mairie d'Annay-sous-Lens
- Mairie d'Avion
- Mairie de Bénifontaine
- Mairie de Béthune
- Mairie de Bruay-la-Buissière
- Mairie de Bully-les-Mines
- Mairie de Carvin
- Mairie de Courcelles-lès-Lens
- Mairie de Courrières
- Mairie de Dourges
- Mairie de Douvrin
- Mairie de Fouquières-lès-Lens
- Mairie de Givenchy-en-Gohelle
- Mairie de Grenay
- Mairie de Harnes
- Mairie de Hénin-Beaumont
- Mairie de Leforest
- Mairie de Lens
- Mairie de Libercourt
- Mairie de Liévin
- Mairie de Loison-sous-Lens
- Mairie de Loos-en-Gohelle
- Mairie de Mazingarbe
- Mairie de Méricourt
- Mairie de Meurchin
- Mairie de Montigny-en-Gohelle
- Mairie de Noyelles-sous-Lens
- Mairie de Oignies
- Mairie de Pont-à-Vendin
- Mairie de Sains-en-Gohelle
- Mairie de Sallaumines

- Mairie de Souchez
- Mairie de Vendin-le-Vieil
- Mairie de Wingles
- Mairie d'Eleu-dit-Leauwette
- Mairie d'Estevelles
- Mairie d'Hulluch
- Maison de l'emploi de Lens-Liévin-Hénin-Carvin
- Maisons & Cités
- Mission Attractivité Hauts-de-France - Comité régional du Tourisme et des Congrès
- Mission Bassin Minier
- Musée du Louvre
- Musée du Louvre-Lens
- Office de Tourisme et du Patrimoine de Lens-Liévin
- Orange
- Parc Départemental d'Olhain
- Pas-de-Calais Habitat
- Pôle Métropolitain de l'Artois
- Racing Club de Lens
- S.I.A.E.V.
- SIA Habitat
- SNCF
- SUEZ France Région Hauts-de-France
- Syndicat Intercommunal du Dessèchement du Flot de Wingles
- Syndicat Mixte Aréna stade couvert de Liévin
- Syndicat Mixte Parc des Industries Artois-Flandres
- Université d'Artois
- VÉOLIA
- Territoires 62

LES MEMBRES SYMPATHISANTS

La catégorie des membres sympathisants a été créée lors de l'actualisation des statuts de l'association en 2015, afin de permettre à des structures plus diverses de participer aux travaux d'Euralens.

On retrouve dans les membres sympathisants en 2021 :

Les établissements scolaires :

- Collège Adulphe Delegorgue à COURCELLES-LES-LENS
- Collège Antoine de Saint Exupéry à DOUVRIN
- Collège Henri Wallon à MÉRICOURT
- Collège Jean Zay à LENS
- Lycée Auguste Béhal à LENS
- Lycée Condorcet à LENS
- Lycée Darchicourt à HÉNIN-BEAUMONT
- Lycée François Hennebique à LIÉVIN
- Lycée Henri Senez à HÉNIN-BEAUMONT
- Lycée Joliot Curie à OIGNIES
- Lycée Léo Lagrange à BULLY LES MINES
- Lycée Louis Pasteur à HÉNIN-BEAUMONT
- Lycée Polyvalent Carnot à BRUAY LA BUISSIÈRE
- Lycée Robespierre à LENS

- Lycée la Peupleraie à SALLAUMINES
- Lycée St Paul à LENS
- Lycée des travaux publics Jean Bertin à BRUAY-LA-BUISSIERE

Les structures et associations :

- Centre Historique Minier de LEWARDE
- Centre dramatique national La Comédie de BÉTHUNE
- PROSCITEC
- CPIE Chaîne des terrils
- Institut des civilisations et études polonaises (ICEP)
- Unis-Cité à LENS
- A2L Association Louvre-Lens à Lens
- Pas-de-Calais Actif
- Association Chlorophylle environnement
- Nœux Environnement à NŒUX-LES-MINES
- Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV) pôle 62 à Lens
- Les vins audacieux
- Pop School à LENS
- Association Régionale des Urbanistes du Nord – Pas-de-Calais - Picardie (ARUNPP)
- L'Escapade d'HENIN-BEAUMONT
- Centre de Formation Professionnelle Sainte Barbe Les Apprentis d'Auteuil à LOOS EN GOHELLE
- CUMA La Verloossoise à VERMELLE
- L'Odyssée de la Culture à LENS
- Les Gîtes de l'école buissonnière à LENS
- Association Porte-mine à LENS
- Association Fêtes en Ciel à BÉNIFONTAINE
- EPCC 9/9bis à OIGNIES
- Association Initiative solidaire
- CITEO
- CD2E

Les membres individuels :

- Corinne TIRMARCHE
- Isabelle MALIK-DUSSART
- Nejma DJELLOULI

LES MEMBRES D'HONNEUR

- Daniel PERCHERON

LES NOUVEAUX MEMBRES 2021

Membre sympathisant :

- Vincent BEAUREPAIRE, habitant et porteur de projet en hôtellerie restauration ;
- L'ENVOL - Centre d'art et de transformation sociale : association créée dans le but de promouvoir la transformation sociale par l'Art, elle imagine des projets de dynamisation des parcours à destination de la jeunesse en rupture scolaire, sociale, et/ou familiale, utilisant l'art comme moteur de développement de la citoyenneté, des compétences comportementales et de l'employabilité. L'association a aujourd'hui pour objectif de diffuser les projets qu'elle a imaginée dans le Pas-de-Calais dans toutes les régions de France, en créant un réseau d'artistes engagés pour la jeunesse.

Membre actif :

- Le CD2E (Centre de Déploiement de l'Éco-transition dans les Entreprises et les territoires). Il a pour mission première d'accompagner, de conseiller et de former les entreprises et les territoires dans le développement de leur expertise et leurs projets, dans les quatre domaines piliers de la Troisième Révolution Industrielle en Hauts-de-France :
 - le bâtiment durable : massifier la construction et la rénovation performantes,
 - les énergies renouvelables : développer la filière solaire,
 - l'économie circulaire, notamment associée au bâtiment : recyclage des déchets du bâtiment,
 - l'achat public durable : accompagner les territoires dans les achats durables.

Il est l'accélérateur de la transition écologique, leur pôle d'excellence s'engage, depuis 2002, à mettre en place les leviers permettant le changement d'échelle dans l'éco-transition et ainsi favoriser un développement économique vertueux et générateur d'emplois non délocalisables.

1.1. LES INSTANCES DE L'ASSOCIATION

En 2021, le Conseil d'administration de l'association a été réuni 4 fois et l'Assemblée Générale à elle était réunie 3 fois, dont la dernière sous format d'une Assemblée Générale Extraordinaire. Certaines instances parfois en format numérique pour tenir compte des contraintes sanitaires qui ont pesé encore sur une partie de l'année.

Le premier Conseil d'administration le 12 mars 2021 :

- approbation du PV du Conseil d'administration du 25 septembre 2020
- approbation du rapport d'activité 2020 et arrêté des comptes 2020
- remplacement du trésorier démissionnaire, Edouard Magnaval, par Jean-François Durisotti, élu à la CCI Artois
- approbation du programme d'action 2021 et vote du budget 2021
- approbation des nouvelles adhésions

La première Assemblée générale le 2 avril 2021 :

1. Vie de l'association :
 - approbation du PV de l'Assemblée générale du 25 septembre 2020
 - approbation du rapport d'activité 2020
 - information sur le rapport de la CRC suite au contrôle intervenu en 2020, désignation du Commissaire aux comptes
 - ratification d'une nouvelle adhésion
2. Programme d'action 2021 :
 - présentation du programme d'action et vote du budget 2021
 - forum Modèle de développement / Agora de l'éco-transition
 - nouveau Label Euralens : mode d'emploi et lancement de l'appel à candidature 2021
 - cercle de qualité : présentation de sa nouvelle composition et axes de travail
 - évolution Euralens : Perspective du rapprochement avec le PMA
3. Débats du forum :
 - perspective 2022 ; 10 ans de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial, et 10 ans du Louvre-Lens avec intervention de Marie LAVANDIER.
 - implantation de l'usine ACC dans le parc des Industries Artois Flandres : intervention de son directeur général Yann VINCENT et du président du SIZIAF, André KUCHCINSKI, et débat avec le forum Euralens, avec la participation notamment de Pierre VELTZ et Frédéric MOTTE, membres du Cercle de qualité Euralens et Marc TELLIEZ, président du GRETA Grand Artois, Michel RICHARD, président du MEDEF Artois.

Le deuxième Conseil d'administration le 21 mai 2021 :

1. Formalités et actualités de nos chantiers :
 - approbation du PV du Conseil d'administration du 12 mars 2021 ;
 - label Euralens et Cercle de qualité : présentation du résultat de la CAO du 7 mai sur la désignation de notre nouvelle assistance à maîtrise d'ouvrage, point sur les projets candidats au label et sur le programme de travail 2021 du Cercle de qualité ;
 - forum : Présentation de l'avancée des travaux de l'AGORA de l'éco transition, info sur plénière organisée avec le PMA le 30 juin et le 1er juillet 2021.
2. Rapprochement avec le Pôle métropolitain de l'Artois :
 - point sur les enjeux autour de ce projet et sur le travail en cours ;
 - débat avec les membres du CA : Comment continuer à faire vivre et à améliorer le fonctionnement du Grand Forum Euralens dans la nouvelle structure qui résulte de la fusion entre Euralens et le Pôle Métropolitain de l'Artois ?

Le troisième Conseil d'administration le 9 juillet 2021 :

- information sur le fonctionnement de l'association ;
- examen et approbation d'une pré-convention de transfert (proposition annexée à la convocation) de l'ensemble de notre activité au profit du syndicat mixte Pôle Métropolitain de l'Artois, dans le cadre d'une procédure de remunicipalisation ;
- convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire avant le 20 décembre 2021 (voir proposition de délibération en annexe) ;
- délégation de pouvoirs au Président à l'effet de négocier, conclure, signer et publier cette pré-convention de transfert et de préparer le rapport et les projets de résolutions à l'Assemblée Générale (voir proposition de délibération en annexe) ;

La deuxième Assemblée générale le 9 juillet 2021 :

- point sur les projets candidats au label pour cette année et actualités du Cercle de qualité Euralens ;
- conclusion du forum thématique “Quel modèle de développement pour le territoire du Pôle Métropolitain de l’Artois ?”, restitution des propositions et débats avec les partenaires ;
- évolution d’Euralens :
- information relative à une pré-convention de transfert de l’ensemble de l’activité d’EURALENS au profit du syndicat mixte Pôle Métropolitain de l’Artois, dans le cadre d’une procédure de remunicipalisation ;
- présentation des propositions et débats sur les conditions pour faire évoluer le Grand Forum dans le cadre du rapprochement avec le Pôle Métropolitain de l’Artois (voir synthèse du CA du 21 mai 2021 en annexe).

Le quatrième Conseil d’administration le 2 novembre 2021 :

- présentation de la situation comptable et budgétaire intermédiaire, établie au 31/08, en préparation de l’intégration d’Euralens au sein du Pôle métropolitain de l’Artois ;
- présentation et débat sur le projet de « Charte du Grand forum », document qui encadrera la poursuite des activités du forum Euralens après cette intégration.

La troisième Assemblée générale Extraordinaire le 1er décembre 2021 :

→ Au titre des formalités administratives :

- approbation de la convention définitive de transfert de l’ensemble de l’activité de l’association Euralens au profit du syndicat mixte « Pôle métropolitain de l’Artois » ;
- dissolution de l’association par disparition de son objet, sous réserve et à compter de la réalisation définitive du transfert ;
- pouvoirs pour l’accomplissement des formalités.

→ Au titre de nos actions :

- proposition de nomination et labellisation des projets candidats au Label Euralens cette année ;
- remise du rapport 2021 du Cercle de qualité et mise en débat de ses préconisations ;
- présentation et signature de la charte du Grand forum Euralens et réflexion sur son programme de travail 2022.

1.2. LES FORUMS THÉMATIQUES

Extrait du programme d'actions 2021 :

“Il s'agira en 2021 de finaliser le forum « Quel modèle de développement économique pour le Pôle métropolitain de l'Artois ? », d'aboutir pour l'été 2021 à la mise en débat de ses conclusions et d'avoir des réponses aux questions suivantes : quelles priorités économiques peuvent être partagées à l'échelle métropolitaine ? Quelles actions peuvent être mises en œuvre et avec quels acteurs ? Quels projets incarnent ces priorités et comment peuvent-ils se mettre en œuvre ?.”

Le forum thématique “Quel modèle de développement pour le territoire du Pôle métropolitain de l'Artois ?”, lancé en début 2020, en réponse à la volonté politique des trois communautés d'agglomérations de coordonner leurs actions en matière de développement économique.

En effet la question préalable n'étant pas celle de l'outil ou des moyens, mais d'abord la définition du modèle de développement qui est à poursuivre ensemble.

Les formats de travail ont été largement contraints par la crise sanitaire puisque sur le premier semestre 2021, 43 ateliers ont été réalisés, dont seulement 5 en présentiel. Néanmoins, ce forum a été extrêmement fertile en termes de mobilisation d'acteurs, d'identification de projets, et pour la définition d'une trajectoire commune possible autour des questions de transition.

Extrait du programme d'actions 2021 :

“Les seules Assemblées générales sont des formats trop restreints pour pleinement répondre aux besoins de coopération et d'échange entre les acteurs du territoire, et permettre à des acteurs différents d'y contribuer. En 2021 seront expérimentés des formats nouveaux, plus courts, à des horaires différents.”

Euralens s'était particulièrement concentré sur la partie des projets, nous avons notamment mis en place un nouveau format de rencontre, les **Rencontres du forum** : un format d'une heure en visio, pour parler des projets du territoire et organiser autour d'eux les ressources disponibles. Un réseau de 250 personnes, une dizaine de projets présentés, avec entre 40 et 50 personnes à chaque séance. Au sein d'Euralens, Philippe Carpentier et Lucy Bizet se sont particulièrement mobilisés sur l'organisation de ces rencontres. Ce format pertinent pour le territoire et qui bénéficie de nombreux retours positifs témoignant de son utilité pour les acteurs et projets du territoire est à prolonger au sein du Pôle Métropolitain de l'Artois.

Outre la mise en place de nouveaux formats, ce forum nous a également permis de mettre en exergue des préconisations et des pistes d'actions pour être plus efficaces ensemble, pour utiliser à bon escient la volonté des milieux économiques de contribuer au développement de leur territoire, pour tirer partie des ressources et des ingénieries dont nous disposons. Ces préconisations peuvent être résumées en 5 objectifs :

- Construire une **gouvernance partagée entre élus et milieux économiques**
- Investir dans **l'attractivité** de notre territoire
- Rendre **lisibles** nos ressources
- Construire une **stratégie immobilière commune**
- S'appliquer une **philosophie de l'action** : ce que l'on dit, on le fait.

Sur chacun de ces objectifs, beaucoup d'actions et d'éléments sont :

Soit déjà là, par exemple :

- une instance de coordination politique au sein du PMA ;
- un réseau école-entreprise performant et à la bonne échelle avec le Comité Grand Artois ;
- des bâtiments totems comme le Louvre-Lens, ou la Fabrique à Béthune, ou Euralogistic à Hénin-Beaumont.

En cours de constitution, par exemple :

- une dynamique des acteurs de l'entrepreneuriat à l'échelle Artois, lancée par Pas de Calais Actif et Initiative Gohelle ;
- une commission d'élus au PMA en charge des questions économiques s'installe à la rentrée ;
- un site vitrine économique commun sera construit à partir de la rentrée.

Ou à construire, mais avec en face des personnes prêtes à s'investir :

- les milieux économiques prêts à se mobiliser sur des défis communs ;
- le réseau des acteurs de l'innovation à activer autour du Parc d'innovation.

Les résultats de ce forum thématique sur le modèle de développement du territoire plaide pour **une vision globale de ces ressources et chantiers possibles**, et nous proposons qu'elle puisse faire l'objet d'une restitution plus complète et d'une mise en débat à la commission développement économique du Pôle métropolitain.

[Extrait du programme d'actions 2021 :](#)

"Ce chantier sera partagé avec le Pôle métropolitain de l'Artois, qui organise en 2021 un cycle de travail autour des questions de transition. Afin de gagner en efficacité et en lisibilité avec les partenaires, ce cycle sera partagé entre Euralens et le Pôle"

La restitution et la consolidation de ce forum s'est faite lors de l'Agora de l'éco-transition les 30 juin et 1er juillet 2021 au parc d'Olhain.

Il est apparu que les chantiers révélés par le forum modèle de développement devaient nécessairement être poursuivis à l'échelle métropolitaine. Dans le cadre de l'intégration d'Euralens au sein du Pôle métropolitain de l'Artois, la Turbine de l'éco-transition devient donc une dynamique fondamentale qui réunit Euralens et le Pôle métropolitain.

1.3. L'AVENIR DU FORUM AU SEIN DU PÔLE MÉTROPOLITAIN : LE GRAND FORUM EURALENS

Après dissolution de l'association, les élus et les membres du forum Euralens souhaitent pouvoir continuer le travail collectif.

Nous avons confié à Bernard MASSET en AG du 9 juillet le soin d'animer le travail d'écriture d'une Charte du Grand forum Euralens, pour permettre de prolonger le cadre de coopération et de discussion de notre assemblée lorsque nous n'aurons plus l'enveloppe juridique de l'association.

Travail qu'il a réalisé de manière participative, puisque plusieurs acteurs du forum ont été mis à contribution : Jean-François DURISOTTI, Marc TELLIEZ, Marie LAVANDIER et Juliette GUEPRATTE, Frédéric MOTTE, Natasha LACROIX.

Notre forum est la première fonction d'Euralens. Il a été créé par Daniel Percheron pour que les acteurs se parlent et réussissent ensemble l'intégration du Louvre-Lens. Les élus ont émis le souhait que ce forum continue d'exister car il est un appui indispensable aux politiques publiques et nous avons encore de nouveaux défis devant nous : notre développement économique, les défis de la transition écologique, la mobilité, notre santé territoriale... Les acteurs du forum nous ont exprimé fortement leur besoin de cet espace de réflexion et de travail collectif.

Une charte a donc été réalisée pour permettre de continuer à faire vivre de manière informelle cet espace de dialogue. Le Pôle métropolitain a désigné un élu en charge de faire le lien entre ce Grand forum et le Comité syndical.

Plus de 40 signataires de cette Charte sont déjà enregistrés et le calendrier des prochaines réunions en 2022 est déjà fixé : prochaine échéance, 11 mars 2022.

Accès à la charte :

https://www.euralens.org/fileadmin/user_upload/7.Ressources/Docs_institutionnels/Formulaires_d_adh%C3%A9sions/Charte-Grand-forum-Euralens-PMA.pdf

2. LES PROJETS ET L'EXPERTISE

2.1. LE RENOUVELLEMENT DU CERCLE DE QUALITÉ

Extrait du programme d'action 2021 :

“Lors de l'AG du 25 septembre 2020, Jean-Louis Subileau, animateur et fondateur du label Euralens, avait présenté avec Jérôme Darras, premier vice-président d'Euralens, les enjeux du renouvellement du Cercle de qualité. Il s'agissait de rechercher des experts dans des thématiques davantage adaptées encore aux enjeux actuels du territoire et d'imaginer des moyens de les impliquer plus en profondeur dans les projets. Lors de l'Assemblée générale du 2 avril 2021 sera présentée une nouvelle composition avec les experts qui ont accepté de participer à cette instance.”

En 2021, le Cercle de qualité a connu un renouvellement tant au niveau de sa composition qu'en ce qui concerne sa méthode de mobilisation. Cette évolution a été motivée notamment par la nécessité pour le Cercle d'être en adéquation avec l'évolution des outils d'Euralens, mais aussi par la volonté générale de renouveler la composition du Cercle de qualité. À vrai dire, il s'agissait d'introduire des experts aux approches plus novatrices au sein du groupe, permettant ainsi le dialogue avec des experts porteurs d'approches plus classiques. Enfin, ce renouvellement du Cercle a tenté d'atteindre un juste équilibre entre rayonnement national des personnalités et représentation locale, mais aussi entre les différents domaines de spécialisation.

Voir présentation complète du nouveau Cercle de qualité en annexe à ce Rapport d'activité

Le 6 juillet 2021 au Louvre-Lens a eu lieu la séance d'introduction du nouveau Cercle de qualité, dont les principaux objectifs étaient les suivants :

- faire les présentations entre les experts reconduits et les nouveaux experts ;
- échanger sur les défis et priorités du territoire, les attentes vis-à-vis du Cercle de qualité ;
- définir les objectifs, modalités, fonctionnement et programme d'action du Cercle de qualité.

Cette séance a fait l'objet d'un livret dédié, remis à l'Assemblée générale Extraordinaire du 1er décembre et distribué à tous les adhérents de l'association.

2.2. LA LABELLISATION ET LES PROJETS

Extrait du programme d'actions 2021 :

“Après une phase d'évaluation partagée, une nouvelle vague de labellisation sera lancée en 2021. Elle aurait dû être lancée au deuxième semestre 2020, mais elle a été décalée en raison du contexte sanitaire. Il s'agira de finaliser avec les partenaires historiques les modalités précises de fonctionnement du nouveau label (au sein du “Comité Technique des Partenaires”) et de lancer l'appel à candidature lors de la première AG du 2 avril, de présenter la liste des projets candidats à l'AG de juillet, et de proposer une liste de projets à labelliser à l'AG de fin d'année.”

“ Ce nouveau label devra répondre à de nombreux défis identifiés dans l'évaluation et rappelés lors de l'AG du 25 septembre 2020, notamment : mieux accompagner les projets en phase de candidature puis après la labellisation, essayer de renforcer les liens vers les dispositifs de financement”

2.2.1 RENOUVELLEMENT DU LABEL

Sept projets ont été instruits lors de cette huitième vague de labellisation. C'était une année spéciale pour le label, car nous avons expérimenté des améliorations du dispositif suite au bilan réalisé en 2019 et 2020.

À l'issue de la phase de bilan qui a été réalisée, les objectifs du label renouvelé sont les suivants :

- étudier moins de candidatures pour mieux analyser ;
- impliquer une expertise citoyenne dans l'évaluation des projets (et notamment celle de la jeunesse du territoire) ;
- labelliser moins de projets, pour mieux les accompagner, notamment par la mobilisation des experts du Cercle de qualité Euralens.

Pour renforcer cet accompagnement, nous avons voulu clarifier nos catégories :

- La catégorie des projets **LABELLISÉS** désigne désormais les projets qui présentent un niveau de réalisation avancé, et qui ont moins besoin de notre appui que de la reconnaissance ou la mise en valeur auprès du territoire ;
- la catégorie des projets **NOMINÉS** désigne des projets qui correspondent à l'ambition du label mais qui ont besoin d'un accompagnement spécifique, et qui grâce à cette distinction pourront bénéficier de temps, de conseils et d'appuis de l'équipe Euralens-PMA, ses partenaires, et ses experts ;
- la catégorie des candidatures **À APPROFONDIR** : tenue du stade encore trop peu avancé du projet.

Les grandes étapes du processus de labellisation se sont déroulées comme suit :

- la **réception des candidatures** s'est faite entre avril et juin 2021 ;
- sur la base des dossiers d'intention et de premières rencontres avec les porteurs de projets entre juillet et septembre, l'équipe d'instruction composée de l'association Euralens et de son assistance à maîtrise d'ouvrage (Une Fabrique de la Ville et Res Publica) a rédigé un **rapport d'analyse des candidatures**, fondé sur les données factuelles des projets ainsi que sur leur réponse aux critères du label (*excellence de l'ambition et contribution à la transformation écologique et sociale du territoire, faisabilité financière et soutien du territoire, qualité de la stratégie de communication et de mise en valeur auprès du territoire*) et débutant la phase d'instruction des projets candidats ;
- la phase d'instruction des candidatures s'est déroulée de septembre à novembre 2021, avec l'organisation successive de trois comités d'audition :
 - **le Comité technique des partenaires** le 12 octobre 2021 à La Fabrique de Béthune, qui a rendu un avis sur la faisabilité technique et financière des projets ainsi que de premier conseils méthodologiques
 - **le Comité lycéen**, expérimentation de cette 8ème vague du label, s'est déroulé le 9 novembre 2021 au lycée André Malraux de Béthune, et a rassemblé trente lycéens qui, après avoir reçu une présentation des projets par leurs porteurs, ont pu évaluer les sept projets candidats.
 - **le Comité d'expertise** s'est enfin tenu le 24 novembre 2021 à Louvre-Lens Vallée et a réuni 5 experts du Cercle de qualité Euralens, sélectionnés en fonction des thématiques des projets instruits (Sophie Ricard, Natasha Lacroix, Jean-Louis Subileau, Bruno Lajara et Marine Linglart) et des partenaires. Il a rendu un avis spécialisé sur les projets et sur leur potentielle nomination ou labellisation.
- après avoir fait la synthèse des avis et recommandations recueillis à l'issue de ces trois comités, nous avons présenté à l'occasion de l'Assemblée générale extraordinaire de l'association qui s'est déroulée le 1er décembre 2021 au Louvre-Lens, une **proposition de**

nomination et de labellisation pour nos projets candidats. Cette proposition a été approuvée par notre Grand forum.

- l'accompagnement des projets nominés débutera dès 2022, selon une feuille de route définie à partir des recommandations recueillies lors de l'instruction et en accord avec les porteurs de projets.

2.2.2 NOUVELLE VAGUE DE LABELLISATION

À l'issue de l'instruction, consolidant les avis techniques, des lycéens, et des experts, voici la classification approuvée par notre Grand forum :

Le projet BÂTICITÉ, ESPACE DÉMONSTRATEUR ET PÉDAGOGIQUE DU BÂTIMENT DURABLE, porté par le CD2E a été **labellisé**.

En effet, outre sa contribution au rayonnement de la Base 11/19 et de ses équipements, ce projet porté par le CD2E, acteur exemplaire du territoire en matière d'accélération de l'éco-transition, possède un réel potentiel en matière **de sensibilisation et de formation des maîtrises d'ouvrage publiques, des bailleurs et des entreprises à l'écoconstruction**. Répondant ainsi à un besoin affirmé des entreprises en matière de formation et **s'inscrivant dans la dynamique de la Turbine de l'éco-transition** engagée par le PMA.

Parmi les recommandations et axes d'accompagnement que nous proposons :

- un appui partenarial pour intensifier le rayonnement de la Base 11/19 au-delà des limites du Bassin minier, en s'appuyant sur l'expertise reconnue du CD2E à l'échelle régionale voire nationale
- apporter des conseils quant à l'élargissement des publics cibles de l'exposition, permettant d'ouvrir l'action du CD2E, notamment à destination du monde de la formation (la mise en place d'ateliers aux abords de la salle des machines serait sur ce point pertinente).
- le souhait qu'en parallèle de ce projet, puisse être relancée une réflexion sur l'ensemble du site du 11-19

Le projet du CORON DES ARTS, TIERS-LIEU DES MÉTIERS D'ART, porté par l'association du même nom a été **nominé**.

En effet, l'instruction a bien identifié la réponse qu'apporte ce projet à plusieurs préoccupations apparues avec l'arrivée du Louvre-Lens : d'abord le souhait de tirer parti de l'image du musée pour **soutenir la filière économique des métiers d'arts et alimenter en conséquence l'activité touristique**, et la volonté d'aménager entre le musée et le centre-ville de Lens, le long de l'allée Marc Vivien Foé une programmation urbaine plus diversifiée, déjà amorcée avec l'Hôtel Louvre-Lens, mais qui doit encore se poursuivre.

Par ailleurs, la philosophie du projet s'inscrit pleinement dans la démarche d'économie circulaire défendue par notre territoire, en offrant un vrai service aux habitants pour les inciter à d'autres comportements de consommation, à réparer plutôt que jeter à la première usure.

Parmi les recommandations et axes d'accompagnement que nous proposons :

- un soutien à la définition d'un partenariat équilibré et adapté avec le bailleur Maisons & Cités, propriétaire des locaux d'accueil du projet, et avec la CALL qui supervise l'aménagement de l'îlot Parmentier.
- conseils et soutiens sur la définition d'un modèle économique qui permettra la pérennité du projet. Sur ce point, il est proposé que Bruno Lajara puisse apporter quelques conseils.

Le projet KAPS, les KOLOCATIONS À PROJETS SOLIDAIRES porté par l'AFEV a été **nominé**. En effet, l'instruction a révélé l'opportunité que représente une telle initiative sur le territoire, dans la mesure où elle offre une réponse aux enjeux **d'accès pour les jeunes à des logements à loyer modéré**, au renforcement de la mixité sociale et des actions de solidarité au sein des quartiers prioritaires. L'engagement fort manifesté par les porteurs et l'expérience que possède l'AFEV vis-à-vis de ce type de concept au niveau national, offrent une assurance supplémentaire quant à la faisabilité du projet. Pour être concrétisée, la mise en place de la première expérimentation sur le territoire **nécessite encore un soutien important des bailleurs sociaux**.

Parmi les recommandations et axes d'accompagnement que nous proposons :

- un soutien dans la mise en place de partenariats avec les bailleurs, car en effet l'engagement de ces derniers est incontournable pour la réussite de cette expérimentation à Lens, mais des extensions à l'échelle métropolitaine seraient particulièrement intéressantes.
- une aide à la définition d'un programme d'action articulant renforcement de l'accès au logement des jeunes et animation des quartiers en difficulté et susciter un engagement du territoire pour une diffusion du concept à plus large échelle sur l'ensemble du PMA. Il est proposé de solliciter un accompagnement de Sophie Ricard et Natasha Lacroix sur ces deux derniers points.

Le projet de DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS ELECTRIQUES, porté par le Garage solidaire du Bassin minier a été **nominé**.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les **ambitions du territoire en matière de développement des mobilités, de solidarité et d'inclusion, de santé et d'appropriation de la Chaîne des parcs par les habitants**. Le projet suppose néanmoins des partenariats forts et clairs dans la définition de son modèle de gouvernance, en lien notamment avec le Syndicat Mixte des Transports et le délégataire exploitant le réseau TADAO TransDev.

Parmi les recommandations et axes d'accompagnement que nous proposons :

- un appui à la structuration d'une collaboration avec le Syndicat mixte des transports Artois Gohelle pour veiller à ce que les autorités compétentes en matière de mobilité soient bien associées
- un appui pour aider à orienter ou resserrer le Garage Solidaire sur l'offre de service où il pourrait avoir la meilleure plus-value

Le projet de LOGEMENTS MODULAIRES, INSOLITES ET DURABLES, porté par Vincent Beaurepaire (particulier du territoire) a été placé en catégorie "**à approfondir**".

Le projet présente un réel potentiel : ses ambitions entrent en résonance avec la volonté de développer le tourisme de nature à l'échelle métropolitaine.

Néanmoins il est encore à un stade très en amont et de nombreux points restent à préciser, en particulier :

- l'échelle d'action et les sites d'implantation ;
- le public-cible.

L'office de tourisme et la Mission Louvre-Lens tourisme sont déjà impliqués pour l'accompagnement et il serait utile que la Mission Bassin Minier et l'Agence d'urbanisme de l'Artois puissent apporter également leur connaissance des sites pour permettre la progression du dossier.

Parmi les recommandations que nous proposons au projet pour la suite :

- le projet, s'il veut affirmer sa contribution à la dynamique touristique du territoire, doit mener une réflexion lui permettant de se démarquer d'autres concepts similaires développés sur d'autres territoires en proposant une expérience ancrée dans l'histoire et le passé du territoire (via une proposition architecturale cohérente avec l'histoire des sites d'implantation) et respectueuse de la biodiversité.
- le modèle économique et notamment la tarification devront être pensés de manière cohérente avec le public-cible. Il est sur ce point conseillé au porteur de diversifier l'offre en proposant plusieurs gammes d'hébergements ou de niveaux de service.

Le projet d'USINE ET ÉCOLE DE LA TRANSITION JUSTE, porté par l'association Artois Vallée a été **nominé**.

Le projet peut **contribuer à la dynamique de coopération économique amorcée par nos 3 communautés d'agglomération avec le PMA autour du Parc d'innovation de l'Artois**, d'ailleurs labellisé par la Région.

Cependant la faisabilité et l'implication du projet dans la dynamique territoriale restent encore à travailler, pour notamment identifier la bonne maîtrise d'ouvrage, le portage immobilier et la démarche de coordination avec les ressources et acteurs existants sur le territoire.

Parmi les recommandations que nous proposons au projet pour la suite :

- un appui à la mise en relation avec les partenaires territoriaux actuellement engagés dans les démarches de recherche, de développement et d'innovation économique, notamment l'Université d'Artois, afin que les propositions d'Artois Vallée puissent venir soutenir les démarches existantes et déjà engagées
- l'intégration aux espaces de travail et de réflexion du Parc d'innovation de l'Artois pour participer, avec les autres acteurs de l'innovation, à la réflexion collective qui s'organise actuellement à l'échelle métropolitaine.

Le projet de RECONVERSION D'UNE FRICHE COMMERCIALE EN SITE DÉMONSTRATEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE ET DE L'AGRICULTURE URBAINE, porté par l'association Nœux Environnement a été **labellisé**.

En effet, l'instruction a mis en évidence la dimension exemplaire de ce projet qui s'attaque de manière ambitieuse au sujet de la **reconversion des friches commerciales**. Le programme s'inscrit pleinement dans la **transition sociale et écologique** portée par notre territoire à l'échelle des agglomérations et du Pôle métropolitain. Il est enfin **déjà très engagé** : déjà propriétaire du foncier grâce au soutien de la CABBALR et du Fond Friche, et accompagné par d'excellents opérateurs, notamment le CD2E.

Parmi les recommandations, la principale serait l'accompagnement dans la période de lancement et de démarrage puis de développement du projet. Il s'agit en effet d'être particulièrement attentif au choix d'une maîtrise d'œuvre adaptée et qui soit capable d'intégrer à la fois les dimensions écologiques de la réhabilitation, mais surtout les problématiques de l'association (ouverture au public, frugalité de la construction, programmation ouverte et évolutive dans le temps). Pour ces sujets, il est proposé que Sophie Ricard et Marine Linglart puissent particulièrement se mobiliser auprès de Nœux Environnement.

2.2.3 NOUVELLE EXPÉRIMENTATION : COMITÉ DES LYCÉENS

Dans le cadre de la 8ème vague de la labellisation, Euralens a souhaité renforcer la participation des citoyens et de la société civile à l'évaluation des projets. L'association a donc expérimenté l'intégration de jeunes du territoire dans le processus de labellisation en mettant en place un Comité lycéen, en parallèle des deux comités préexistants, qui ont été maintenus dans le processus d'instruction des projets.

L'enjeu de cette expérimentation était triple :

- pour Euralens, il s'agissait de recueillir des avis collectifs de la part de jeunes habitants, en complément du regard des experts et des partenaires ;
- pour les porteurs de projets, ce format était l'occasion d'expliquer leur démarche de manière pédagogique à un public jeune ;
- pour les lycéens, nous leur proposons de prendre part à un dispositif important de leur territoire, en comprendre le fonctionnement et découvrir des projets en développement sur leur territoire de vie.

Le Comité lycéen s'est tenu le 9 novembre 2021 au lycée André Malraux de Béthune. Les porteurs de projets ont été sollicités pour présenter leurs initiatives devant un panel de trente lycéens de filières générales, technologiques et professionnelles, en classe de seconde, première et terminale au lycée Malraux. À la suite de ces présentations, les lycéens ont été répartis en deux groupes de travail qui ont évalué respectivement trois projets sur la base de critères tels que la compréhension du projet, la réponse aux enjeux environnementaux du territoire et la pertinence du projet.

En fin de journée, une séquence de mise en commun des évaluations et discussions de chaque groupe sur les projets a été réalisée, durant laquelle un lycéen est venu rapporter les appréciations de son groupe sur chaque projet auditionné.

La synthèse des avis du comité lycéen a été intégrée au rapport d'analyse des candidatures, en complément des avis rendus par le comité technique et le comité d'expertise.

2.2.4 LE SUIVI DES PROJETS

Le Cercle de qualité change sa forme d'intervention pour mieux répondre aux attentes du territoire et, en parallèle des séances plénières, il est proposé que des ateliers en format plus réduits soient organisés pour répondre à des besoins ponctuels des projets candidats, nominés ou labellisés. En 2021, l'appui aux projets s'est concentré sur 3 sollicitations spécifiques demandées par des projets labellisés ou candidats au label les années précédentes.

Euralogistic à Douges :

Suite au travail du Cercle de qualité en 2020, pour aider la CCI à définir une échelle d'intervention pertinente pour le développement de la Cité Internationale de la logistique, la CCI a engagé une phase pré-opérationnelle.

La CCI a sollicité l'appui d'Euralens pour consolider un comité de pilotage intégrant les collectivités locales autour de du projet, et permettre l'ancrage du projet de Cité Internationale dans les enjeux d'aménagement portés par les collectivités, et l'articulation du projet dans la stratégie de

développement économique métropolitain. Cet accompagnement n'a pas nécessité la mobilisation d'experts du Cercle de qualité.

La Communauté d'agglomération Hénin-Carvin coordonne en effet le développement de plusieurs projets dans le voisinage immédiat d'Euralogistic. En premier lieu, elle pilote le secteur du 9-9bis, équipement culturel et patrimonial de rang métropolitain composé de la salle de concert Métaphone et de bâtiments emblématiques de l'inscription du Bassin minier à l'UNESCO. Ce secteur accueille aussi des fonctions économiques appelées à se développer demain : en effet, le bâtiment tertiaire des Terrasses du Métaphone accueillera dès 2022 l'un des 3 sites métropolitains du Parc d'innovation de l'Artois et du foncier à vocation économique reste à développer dans la continuité. Par ailleurs, la Cité Declercq à Oignies fait l'objet, dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin minier (ERBM), d'un projet de réhabilitation des logements et espaces publics, avec des enjeux d'améliorations des conditions de vie et de diversification de l'offre en logement. Ces projets, s'ils sont pensés en lien avec le développement de la Cité Internationale de la logistique, pourraient en tirer des avantages pour leur propre développement, et réciproquement.

Le Pôle métropolitain a quant à lui choisi de mettre l'éco-transition comme clé de voûte des politiques qu'il coordonne, et notamment en matière de développement économique. Dans ce domaine, le territoire présente en effet des atouts indéniables pour les activités logistiques, mais il a la préoccupation que cette spécificité ne conduise pas à la saturation des axes routiers, à une consommation sans limite du foncier, ni à la création d'emplois peu ou pas qualifiés. Il est recherché au contraire que le positionnement géographique et les infrastructures, notamment fluviales et ferroviaires, soient l'occasion d'exiger des entreprises qui souhaitent s'implanter qu'elles déploient des solutions logistiques bas-carbone et multimodales, et proposant des innovations face aux défis de la transition écologique qui s'imposent à tous. La Cité internationale de la logistique peut être un atout supplémentaire de cette stratégie, par l'offre de formation de haut niveau qu'elle proposera dans ces domaines, et par l'accompagnement à l'innovation économique qui sera déployé en matière de « green logistique ».

Euralens avec la CCI a accompagné l'organisation d'une réunion politique sur ce sujet en janvier 2022.

Lycée des TP Bruay La Buisnière :

Le Lycée des Travaux Publics Jean Bertin est un projet labellisé Euralens depuis 2012. Devenu en 2014 l'établissement-support d'une stratégie ambitieuse de formation professionnelle, reconnue par le label national « campus des métiers et des qualifications » des travaux publics, le lycée professionnel Jean Bertin est reconnu et soutenu par le territoire pour son offre de formation complète et sa mise en réseau avec les entreprises des Hauts-de-France. Le lycée souhaite aujourd'hui développer un espace de démonstration au niveau des étangs situés à proximité du terrain de manœuvre dédié à la formation aux travaux d'espaces verts et en milieu écologique sensible.

Les conventions d'accompagnement des projets labellisés Euralens prévoient la possibilité pour le porteur de projet de solliciter un accompagnement de la part de l'association Euralens, notamment grâce à l'expertise des membres de son Cercle de qualité. Cet accompagnement d'ordre méthodologique peut intervenir en amont du projet ou lors de phases stratégiques de son développement. L'association Euralens a ainsi sollicité l'intervention de deux experts de son Cercle de qualité : Benoît Barnoud, paysagiste, fondateur de l'agence de paysagisme « Altitude 35 » et Marine Linglart, ethno-écologue et environnementaliste, directrice de l'agence Urban-Eco, pour apporter orientations et pistes d'actions au lycée Jean Bertin dans le cadre de son projet.

Une première séance de travail s'est déroulée le 22 novembre, sur le site du Lycée à Bruay La Buisnière, avec l'appui de l'AULA qui a produit un état des enjeux environnementaux sur le projet. La séance a fait l'objet d'une note à l'attention du Lycée pour lui permettre d'enrichir son projet.

Secteur Tassigny à Liévin :

La Ville de Liévin et la Communauté d'agglomération Lens-Liévin (CALL) sont adhérentes de l'association Euralens depuis de nombreuses années. La Ville de Liévin souhaite actuellement mener une réflexion quant à l'aménagement du secteur Tassigny à Liévin. L'objectif étant de permettre aux élus d'élaborer une vision stratégique soutenable et équilibrée pour le développement du secteur Tassigny. L'intervention du Cercle de qualité se fait dans le contexte de labellisation antérieure du Campus Vivalley, cluster sport, santé et bien-être, lieu totem de la stratégie de développement du secteur Tassigny. Compte-tenu du caractère stratégique de ce projet au croisement des thèmes de travail qui font la caractéristique d'Euralens tels que la mobilité durable, la Chaîne des parcs et la programmation des cœurs de villes, 3 experts ont été sollicités pour trois journées de travail sur les orientations et pistes d'actions à apporter à la Ville de Liévin et à la CALL, dans le cadre de son projet d'aménagement. Les experts mobilisés sont Benoît BARNOUD, Béatrice MARIOLLE et Véronique CLAESSENS.

La première séance de travail s'est déroulée le 7 décembre, deux autres sont prévues en janvier et février 2022.

3. COMMUNICATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE

Extrait du programme d'action 2021 :

Il s'agira en 2021 de continuer l'alimentation et le bon fonctionnement du site internet euralens.org [...] et des réseaux sociaux, particulièrement développés depuis l'opération ODYSSEE.

Des éditions sont également envisagées, en particulier pour valoriser le travail du forum thématique [...]. Leur format reste encore à définir.

L'association a organisé avec d'autres partenaires des campagnes photographiques pour produire des bases de données d'images nécessaires au travail de promotion du territoire. Ce type de projet est aussi envisagé en 2021.

Une série expérimentale de podcasts originaux sera également produite, pour donner la parole aux habitants du territoire, et faire entendre, malgré les contraintes sanitaires, le point de vue des usagers du territoire. Ces documentaires sonores sont disponibles et partagés sur internet et les réseaux sociaux, et sont à destination de tous les acteurs du forum Euralens.

3.1. PUBLICATIONS CLASSIQUES ET SOUS FORMAT NUMÉRIQUE

3.1.1 PUBLICATIONS DIGITALES

Dans le contexte de pandémie, les publications numériques ont été privilégiées. Le site internet euralens.org a été alimenté d'articles d'actualité, relayés par la newsletter mensuelle.

Concernant les réseaux sociaux, une page LinkedIn "Euralens, au cœur d'une nouvelle métropole" a été créée (650 abonnés) et la page Facebook créée à l'occasion d'ODYSSEE-Euralens 2019 a été modifiée pour devenir la Page "Euralens" (3000 abonnés). Les autres comptes ont continué à être alimentés (Twitter avec 1370 abonnés, chaîne Youtube).

La série de podcasts "Les Voix de l'Archipel", qui donne la parole aux habitants du territoire, avait été créée durant le dernier trimestre 2020. Disponible sur Spotify, Deezer, Podcast Addict et Apple Podcast, elle a été complétée par deux nouveaux épisodes.

3.1.2 PUBLICATIONS CLASSIQUES

Dans le cadre du forum thématique sur "Quel modèle de développement pour le Pôle métropolitain de l'Artois ?", un rapport intermédiaire a été publié en début d'année avec la "Carte des projets rêvés".

Le temps fort de restitution finale s'est tenu les 30 juin et 1er juillet 2021 au Parc départemental d'Olhain, en même temps que l'Agora de l'éco-transition. Cet événement a donné lieu à de multiples témoignages qui vont être synthétisés dans le rapport produit par Euralens et par le Pôle métropolitain de l'Artois avec son AMO sur la Turbine de l'éco-transition.

En termes d'édition l'association Euralens a conçu, imprimé et diffusé, avec l'aide de son AMO Une Fabrique de la Ville, le livret de synthèse du Cercle de qualité du 6 juillet 2021. Ce document de 100

pages, intitulé "Livret Euralens n°17 - Le nouveau Cercle de qualité // 1ère rencontre", a été édité à 300 exemplaires papier et également mis en ligne. Il a été diffusé à l'occasion de l'Assemblée générale Extraordinaire d'Euralens le 1er décembre au Louvre-Lens.

3.2. POURSUITE DE LA VALORISATION DE LA DYNAMIQUE ODYSSEE

3.2.1. CONTINUATION DE LA MISE EN VALEUR DES ÉDITIONS ET DES FILMS ODYSSEE

En 2021, Euralens a conduit un projet EROA avec le collègue Albert Châtelet de Douai. Une exposition des travaux de Jean-Luc Loyer a été mise en place et le dessinateur de BD est venu présenter "Sortir de terre", l'ouvrage réalisé en 2019 dans le cadre d'ODYSSEE. Une cinquantaine de collégiens et 4 classes de primaire ont pu échanger avec l'artiste à cette occasion.

En mai le film documentaire "Les Liens invisibles", réalisé par Françoise Marie dans le cadre d'ODYSSEE - Euralens 2019, a été sélectionné aux Rencontres documentaires du 23e Festival du film d'action sociale de l'IRTS de Lorraine. En octobre, c'était au tour des "(dessous de) Racines / Odyssee" de Clément LESAFFRE d'être sélectionné au Marché International du Film sur les Artistes contemporains du Mans. Le film y a reçu le prix spécial du jury.

300 DVD du film "Les Liens invisibles" ont été réalisés pour l'AGE du 1^{er} décembre et distribués aux adhérents de l'association.

3.2.2. L'ODYSSEE DES CABANES

L'Odyssee des cabanes est un projet en partenariat avec l'association KRAFT. Ces Cabanes valorisent les paysages du Bassin minier et incitent à la découverte des 11 parcs constituant cet ensemble naturel de 4 200 ha, unique en Europe. Elles combinent design créatif et qualité architecturale et elles créent de nouveaux usages pour les promeneurs, les touristes, les usagers réguliers.

Ces équipements éco-construits, expérimentations à petite échelle, permettent de sensibiliser à la protection de l'environnement.

ENTRETIENS DES CABANES EXISTANTES :

D'autres animations ont pu être réalisées en 2021 à l'instar de l'aménagement de la cabane Ecrevisse (édition 2020). Des adolescents du CAJ ont en effet investi la cabane. Une vingtaine d'entre eux a créé le jardin zen, posé les pas japonais, mis une couche de peinture et même scellé le cartel d'information. D'autres animations devraient y prendre place comme la suspension d'instruments de musique le long des parois. Par ailleurs, la reconstruction de cabanes initialement éphémères a été mise à l'étude pour plusieurs projets.

En cours d'année a été travaillé et confirmé une nouvelle version de Le Voyeur en aluminium.

SELECTION DES LAUREATS 2021 :

12 propositions ont été faites pour 3 sites. 3 candidatures ont été retenues par les élus et les responsables des parcs concernés.

Les projets retenus sont :

- Alexandre Herman (Lille) : la Météore pour le parc des Îles à Drocourt/Hénin-Beaumont
- Erwan Sito (Gap) : Ce que forêt ouvre pour le parc du Val de Souchez à Liévin
- Atelier PIL (Nancy) : Entresort pour le Parc Cabiddu à Wingles

Le retard pris en 2020 du fait du confinement a impacté la programmation de 2021. En outre, les limitations de déplacements en 2021 n'ont pas facilité les visites de sites et les rencontres avec les créateurs. Enfin, la montée exponentielle des tarifs des matériaux a nécessité la reprise des projets actés au printemps 2021.

Prévues pour une réalisation à l'automne 2021, les trois cabanes ont dû être révisées pour que leur réalisation puisse se maintenir dans les budgets alloués. Pour faciliter à la fois le montage, les prises de vues et pour améliorer la communication, il a été décidé de fabriquer et d'installer les cabanes au tout début du printemps 2022.

Printemps 2021 : choix des sites et des artistes ; visites techniques.

Juillet 2021 : sélection des bureaux d'études

Septembre 2021 : reconfiguration des cabanes :

- Ce que forêt ouvre : en fonction des souhaits des élus ;
- Météore : modification de la couverture pour s'adapter aux prix du marché ;
- Entresort : cabane plus petite et modification des matériaux utilisés pour s'adapter aux prix du marché.

Octobre 2021 : nouvelle soumission aux bureaux d'étude.

Novembre 2021 : retour du bureau d'étude.

Décembre :

- fabrication Météore et Ce que forêt ouvre.
- achèvement de la version aluminium de Le Voyeur.

Janvier 2022 : installation prévue de "Le Voyeur" en aluminium

Mars 2022 : création des fondations de "Ce que forêt ouvre" et de "Entresort" pour une installation sur site en mars.

Avril 2022 : inaugurations.

Nous espérons pouvoir profiter du coup de projecteur qui se fera sur la Bassin minier à l'occasion des 10 ans de la classification UNESCO du Bassin minier ainsi que les 10 ans du Louvre-Lens.

Plus d'infos : <https://odyseedescabanes.fr/>

3.3 PLATEFORME D'INTELLIGENCE COLLECTIVE

En 2021, Euralens s'est particulièrement investie en vue de la préparation de l'année anniversaire 2022 pour laquelle la PIC est attendue pour la production d'un rapport sur les chiffres clés et impact du musée.

Des réunions plénières de la Plateforme ont été organisées en partenariat avec la Mission Bassin Minier, le 22 janvier, 15 février, et le 28 septembre.

Productions :

- un questionnaire à l'attention des habitants pour mesurer de manière quantitative leur degré d'appropriation des transformations du territoire intervenus sur les 10 dernières années
- l'organisation de focus groups avec des jeunes, en partenariat avec l'AFEV, pour mesurer de manière qualitative la perception des transformations par la jeunesse
- un dossier bilan organisé selon les 7 objectifs fixés en 2010 par la commission économique animée par la Sous-préfète Isabelle David
- des chiffres-clés pour alimenter la conférence de presse de lancement de l'année 2022.

La PIC a permis de répondre également à l'AMI de l'Institut Fédératif de Recherche sur le Renouveau des Territoires. L'objectif est d'insérer les travaux de la PIC dans une logique régionale, et de rechercher des contributions financières pour soutenir les projets lancés (postes de chercheurs, bourses de stage, etc.).

3.4. MÉDIATION

L'association Euralens est régulièrement sollicitée pour intervenir dans des colloques, répondre à des universitaires, des journalistes ou des étudiants en recherche d'informations sur l'évolution du territoire. Cette activité correspond à la mission de valorisation qui lui a été confiée.

En 2021, du fait du contexte sanitaire, certaines interventions ont été faites en visioconférence mais certaines visites ont pu se faire en présentiel.

Exemple : Accueil de l'EPA Alzette Belval et du GECT Franco-Luxembourgeois, en septembre pour une journée de visite des projets du territoire. Projet de leur part de monter une IBA à la Française, besoin de s'inspirer de la méthode Euralens.

4. INTÉGRATION DANS LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS

Un travail a été réalisé avec l'appui d'une AMO juridique pour encadrer le processus d'intégration au sein du Pôle métropolitain, et préparer les contenus des instances d'Euralens de l'année 2021 : production des conventions de transferts, encadrement des transferts de contrat de prestataires, études sur le statut des personnels.

Sur le plan interne : afin de préparer les équipes d'Euralens et du Pôle métropolitain de l'Artois à cette intégration, une série de trois séminaires a été organisée. L'objectif : la rédaction d'un projet de structure commun répondant aux enjeux suivants :

- donner de la visibilité aux personnels des deux équipes, répondre aux inquiétudes légitimes
- construire une véritable nouvelle entité, qui ne soit pas une simple juxtaposition des deux anciennes structures.

Les thématiques abordées à l'occasion de ces trois séminaires sont :

- les fondamentaux (séminaire 1 du 26 mai, en distanciel)
- la nouvelle structure (séminaire 2 du 3 juin, en distanciel) : ses grands objectifs, ses valeurs, ses publics-cibles, ses registres d'intervention
- les moyens (séminaire 3 du 13 septembre, en présentiel) : son organigramme, son fonctionnement administratif et hiérarchique, ses instances, ses partenaires, ses Assistances à maîtrise d'ouvrage...

Un séminaire de clôture est prévu en début d'année 2022, ainsi qu'une restitution écrite des travaux.

II. LE FONCTIONNEMENT

2.1. BUDGET ET CHIFFRE-CLÉS

Les recettes sont constituées par les subventions des collectivités et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Artois. Le budget de l'association est de 687 554,00 € pour l'année 2021.

L'association a perçu 561 227,00 € de subventions :

- 180 000 € par la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL)
- 115 000 € par le Conseil régional des Hauts-de-France
- 80 000 € par la Communauté d'agglomération de Béthune Bruay-Artois Lys Romane (CABBALR)
- 90 000 € par la Communauté d'agglomération de Hénin-Carvin (CAHC)
- 30 000 € par le Conseil départemental du Pas-de-Calais
- 2 000 € par la CCI Artois.

L'association disposait d'une reprise de fonds dédiés (label, forum) à hauteur de 76 454,00 €, et de produits divers et exceptionnels à hauteur de 29 836,00 €.

L'association a perçu 77 750,00 € de cotisations par ses membres actifs et sympathisants.

Euralens a perçu une somme de 2 500,00 € d'aide à l'embauche dans le cadre du contrat d'embauche de Lucy BIZET en 2020.

L'association dispose d'une mise à disposition de ses locaux par la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, pour une valeur estimative annuelle de 13 668 €.

Le budget réalisé par Euralens en 2021 est de 665 000 €.

Il a été utilisé de la manière suivante :

- 184 733,00 € au titre des projets et forums : suivi de la labellisation, mobilisation d'experts et organisation du Cercle de qualité, Forum thématique, Odysée des cabanes ;
- 280 361,00 € au titre de charges de personnel (cf. paragraphe 2.3 ci-dessous) ;
- 126 744,00 € au titre des frais de fonctionnement : assurances, entretien des locaux, impôts et taxes, matériels informatiques, abonnements et licences, services externalisés d'administration, comptabilité, gestion ;
- 22 108,00 € au titre des dépenses de communication : graphistes, hébergement, maintenance et gestion du site web, impression de documents de communication ;
- Autres charges (charges exceptionnelles, amortissements...) à hauteur de 51 054,00 €.

2.2. ASSISTANCES À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Depuis sa création, afin d'assurer ses missions avec le maximum d'expertises, Euralens a choisi de mobiliser des Assistances à Maîtrise d'Ouvrage dans deux domaines :

- pour la conduite des projets urbains complexes, le marché prévoit notamment une assistance sur la gestion des événements marquants du territoire, le suivi du processus de labellisation, le soutien dans l'organisation de forums thématiques, le conseil pour la valorisation des projets et l'animation du Cercle de qualité. Ce marché est arrivé à son terme le 23 février 2020 et a été prolongé par un avenant jusqu'en octobre. Cet avenant a été passé pour finaliser les actions engagées, pour capitaliser sur les expériences initiées dans ce cadre et pour préparer les évolutions futures, notamment sur le label et le Cercle de qualité, ou encore sur la Chaîne des parcs. Un nouveau marché répondant aux prochains défis qui attendent l'association et ses outils sera lancé en 2021.
- pour la gestion de l'association, l'association est accompagnée par la société TGS FRANCE (anciennement TRIGONE CONSEIL), retenue suite à un appel d'offre ouvert organisé en 2020. Le marché a démarré au 1er janvier 2021.

Pour la mission de Commissaire aux comptes, c'est KPMG qui assure cette mission, le contrat a été renouvelé après mise en concurrence en 2020

2.3. LES SALARIÉS

L'effectif des salariés d'Euralens a évolué pour cette année 2021. En fin d'année, il était composé de la manière suivante :

- Un directeur : Gilles HUCHETTE
- Une directrice adjointe et responsable de la communication : Élodie SÉNÉCHAL.
- Une assistante de direction et administrative : Sonia MACIEJEWSKI
- Une chargée de mission labellisation : Lucy BIZET

À noter le départ d'Élodie BERGNA, en septembre 2021, elle a été remplacée par Lucy BIZET sur les fonctions de suivi du label Euralens.

2.4. CONTRÔLE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

L'association a fait l'objet d'un contrôle de la CRC de mars 2020 à février 2021 et le rapport définitif nous a été transmis en début d'année 2021.

Ce rapport formule quelques recommandations pour que la gestion administrative et financière soit complètement parfaite, par exemple sur le formalisme des conventions de financements entre l'association et les collectivités ou sur la mention de la valeur locative des locaux mise à disposition par l'agglomération. Cela sera pris en compte. Et c'est avec satisfaction que nous avons pu constater

dans le rapport que le principe même d'Euralens, son objectif, ses missions, ont été parfaitement compris par les magistrats. Bien que la démarche soit originale, ce rapport souligne ainsi le sérieux et reconnaît la rigueur dans lequel le travail a été réalisé depuis 2009.

ANNEXES :

- Présentation complète du nouveau Cercle de qualité
https://www.euralens.org/fileadmin/user_upload/7.Ressources/Travaux_d_Euralens/Nos_publications/Livret_Euralens/2021_Trombinoscope_renouvellement_CDQ_VF_1_.pdf
- Cahier du label 2021
https://www.euralens.org/fileadmin/user_upload/7.Ressources/Travaux_d_Euralens/Nos_publications/Cahier_du_label/Cahier_du_Label_2021_Web.pdf
- Rapport de la chambre régionale des comptes
<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/association-euralens-pas-de-calais>